

AU CŒUR DE L'ENVIRONNEMENT

Résultats du mois de février 2019



LE CONTRÔLE DES REJETS

ACTIVITÉ REJETÉE DANS L'AIR

	Mesures mensuelles	Limite annuelle	Cumul annuel
Carbone 14	0,079 TBq	3,3 TBq	0,15 TBq soit 4,5%*
Tritium	0,077 TBq	12 TBq	0,16 TBq soit 1,3%*
Gaz rares	0,44 TBq	108 TBq	0,79 TBq soit 0,73%*
Iodes	0,0035 GBq	2,4 GBq	0,0064 GBq soit 0,27%*
Autres Radio- éléments	0,00042 GBq	2,4 GBq	0,0010 GBq soit 0,043%*

^{* %} de la limite réglementaire cumulée

ACTIVITÉ REJETÉE DANS L'EAU

	Mesures mensuelles	Limite annuelle	Cumul annuel
Carbone 14 Les valeurs du carbone 14 correspondent au mois m-1	0,0021 TBq	0,9 TBq	0,0021 TBq soit 0,23%*
Tritium	6,3 TBq	120 TBq	11,0 TBq soit 8,9%*
lodes	0,0021 GBq	0,9 GBq	0,0035 GBq soit 0,39%*
Autres Radio- éléments	0,21 GBq	90 GBq	0,38 GBq soit 0,42%*

^{* %} de la limite réglementaire cumulée

POUR MIEUX COMPRENDRE

Carbone 14 : sous forme de méthane ou de CO2, il émet uniquement des rayonnements de type Bêta de faible énergie. Les valeurs du carbone 14 correspondent au mois m-1

Tritium : l'hydrogène radioactif, sous forme d'eau tritiée, émet uniquement des rayonnements de type Bêta de faible énergie qui nécessitent de la mesurer séparément.

lodes : ils ont la particularité de se fixer sur la glande thyroïde ce qui explique sa comptabilisation séparée.

Autres radioéléments : il s'agit de la somme des activités mesurées pour les radioéléments autres que le tritium, le carbone 14 et les iodes.

Gaz rares : les principaux sont, le xénon et le krypton qui existent en faible proportion dans l'air.

LES UNITÉS DE MESURE

LE BECQUEREL(Bq)

1 Bq = 1 émission de rayonnement par seconde

1 mBq = 1 millibecquerel = 0,001 Bq

 $1 \text{ GBq} = 1 \text{ gigabecquerel} = 10^9 \text{ Bq}$

= 1 000 000 000 Bg

 $1 \text{ TBq} = 1 \text{ térabecquerel} = 10^{12} \text{ Bq}$

= 1 000 000 000 000 Bq

LE GRAY (Gy) mesure la dose de rayonnement absorbée par la matière

1 μGy = 1 microgray = 10⁻⁶ Gy

= 0,000 001 Gy

LE SIEVERT (Sv) mesure les effets des rayonnements radioactifs reçus par un être vivant en tenant compte de l'énergie transmise et de la nature du rayonnement.

LA SURVEILLANCE PHYSICO-CHIMIQUE

Les autorisations de rejets et de prélèvements d'eau nécessaires au fonctionnement des installations du site de Gravelines sont réglementées par l'arrêté interministériel du 7 novembre 2003.

Echauffement entre la prise d'eau et le canal de rejet en aval des installations et températures à l'extrémité du canal de rejet et

de la mer.

	Limite règlementaire	Valeur minimale	Valeur maximale	Moyenne mensuelle
Echauffement	12°C	8,2	10,3	9,5
Température à l'extrémité du canal de rejet	30°C*	12,1	20,2	16,9
Température mer	30°C	5,9	8,8	7,4

^{*} La température maximale autorisée est portée à 35°C entre les mois de juin et octobre

PH AU REJET GÉNÉRAL

Limite	Valeur	Valeur	Moyenne
règlementaire	minimale	maximale	mensuelle
Entre 6 et 9	7,9	8,1	

SURVEILLANCE RADIOLOGIQUE

PROPRETÉ DES TRANSPORTS

Transport de combustible usé

	Nombre de convois	Nombre d'écarts
Dans le mois	2	1
Depuis le 1 ^{er} janvier 2019	4	1

Transport d'emballages vides servant au transport de combustible neuf

	Nombre de convois	Nombre d'écarts
Dans le mois	2	0
Depuis le 1 ^{er} janvier 2019	5	0

Transport d'outillages contaminés

	Nombre de convois	Nombre d'écarts
Dans le mois	9	0
Depuis le 1 ^{er} janvier 2019	17	0

Transport de déchets radioactifs

	Nombre de convois	Nombre d'écarts
Dans le mois	8	0
Depuis le 1 ^{er} janvier 2019	17	0

Transport de déchets non radioactifs

	Nombre de convois	Nombre de déclenchements des balises en sortie de site	Nombre de déclenchements des balises à l'entrée des sites éliminateurs
Dans le mois	138	0	0
Depuis le 1 ^{er} janvier 2019	263	0	0

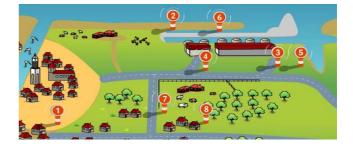
PROPRETÉ DES VOIRIES

Nombre de points de contamination détectés sur les voiries du site

	Nombre de campagne de contrôle	Nombre d'écarts > 800 Bq
Dans le mois	1	2
Depuis le 1er janvier 2019	2	2

SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

- 1- La radioactivité ambiante
- 2-L' activité de l'air
- 3- Les poussières atmosphériques
- 4- L'activité des eaux souterraines
- 5- L'eau de pluie
- 6- L'activité des rejets dans l'eau
- 7- Le lait
- 8- Les végétaux



2 ACTIVITÉ DE L'AIR

Les effluents gazeux proviennent de la cheminée de rejets de la ventilation générale des bâtiments nucléaires où ils sont filtrés. Ils sont rejetés avec rétention de l'iode, après une mise en décroissance d'au moins 30 jours.

3 LES POUSSIÈRES ATMOSPHÉRIQUES

4 stations de prélèvement d'air atmosphérique sont situées autour du site. Elles en prélèvent les poussières grâce à un filtre sur leguel est mesurée l'activité béta totale.

Activité en Bq/L	Béta global	Tritium
Moyenne du mois écoulé	1,8	< 2,9
Moyenne de l'année précédente (2018)	1,50	< 4,10

LES EAUX SOUTERRAINES

Prélevées dans les puits à l'extérieur du site, les eaux souterraines sont analysées chaque mois.

Activité en Bq/L	Béta global	Tritium
Moyenne du mois écoulé	1,8	< 2,9
Moyenne de l'année précédente (2018)	1,50	< 4,10

ACTIVITÉS DES REJETS DANS L'EAU

effluents liquides proviennent des différents circuits de l'installation. Ils sont traités sur filtre, déminéralisateur ou évaporateur systématiquement stockés dans des réservoirs réservés à cet effet. Ils subissent un contrôle autorisant le rejet.

LES VÉGÉTAUX

Les végétaux (herbes) sont prélevés chaque mois dans deux fermes situées sur les communes de Saint-Folguin et de Saint-Georges sur l'Aa.

RADIOACTIVITÉ AMBIANTE

Le rayonnement gamma ambiant est surveillé en continu à l'aide de 20 sondes Gamma et de 8 balises Gamma.

Valeur moyenne du mois écoulé (µGy/h)	Valeur la plus élevée sur le mois (µGy/h)	Moyenne de l'année précédente (2017) (µGy/h)
	Clôture du site	
0,069	0,119	0,070
	Réseau 1 km	
0,071	0,102	0,072
	Réseau 5 km	
0,085	0,134	0,086
	Réseau 10 km	
0,077	0,112	0,077

5 LES EAUX DE PLUIE

Les eaux de pluie sont recueillies par un pluviomètre installé à la station sous le vent du réseau à 1km. Le laboratoire d'environnement effectue une mesure des activités tritium et béta.

Activité en Bq/L	Béta global	Tritium
Moyenne du mois écoulé	< 0,13	< 3,4
Moyenne de l'année précédente (2018)	< 0,13	< 3,0



Les prélèvements de lait sont effectués mensuellement dans deux fermes situées sur les communes de Saint-Folguin et de Saint-Georges sur l'Aa puis analysés par le laboratoire d'environnement.